

Annonces légales et judiciaires

Maître Quentin SORREL,
notaire à TAIN-L'HERMITAGE (Drôme),
37 Rue Jules Nadi, soussigné,

Avis est donné qu'aux termes d'un acte de cession de parts reçu par le notaire susnommé le 26 décembre 2024, de l'exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée « **BAYLE FRUITS** » au capital de 7.500,00 € ayant son siège social au 230 A Rue du Cimetière Les Croizettes 26600 EROME, immatriculée sous le numéro SIREN 802 077 990 au RCS de ROMANS SUR ISERE, Monsieur Gilles BAYLE n'est plus associé de ladite société.

Monsieur Julien BAYLE demeurant 24 Impasse de l'Hospitalière 2, 26600 SERVES SUR RHONE, est devenu associé.

Aux termes d'une assemblée générale des associés du 26 décembre 2024, Monsieur Julien BAYLE a été nommé comme co-gérant de ladite société aux côtés de Madame Patricia GRATTESSOL épouse BAYLE, en remplacement de Monsieur Gilles BAYLE, démissionnaire.

POUR AVIS ET MENTION
Me SORREL

Constitution

Par acte sous seing privé du 27 mars 2025, la société suivante est constituée :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **IMESA FRANCE**
Siège social : 17 Place Charles de Gaulle 26100 ROMANS SUR ISERE
Objet : achat - vente - importation - exportation - location de machines industrielles
achat vente de pièces détachées - entretien et service après-vente des machines
Durée : 60 ans à compter immatriculation RCS
Capital : 30.000 euros
Président : Marco MARAGNANI demeurant Via Lario 19 , 27029 Vigevano (Italie)
Actions librement négociables
Immatriculation RCS ROMANS SUR ISERE .

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

GAEC BUFFIERE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Société civile au capital variable de 4 000 euros
Siège social : 200 Route des 7 Chemins 26600 PONT DE L'ISERE 521 520 239 RCS ROMANS

AVIS DE TRANSFORMATIONS

Aux termes de l'acte SSP en date du 31/12/2024, Monsieur Jérôme BUFFIERE a démissionné de ses fonctions de cogérant avec effet au 31/12/2024 et aux termes du PV AGE en date du 01/01/2025, les associés ont décidé de transformer le GAEC BUFFIERE en Scea, société civile dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : BUFFIERE
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du CRPM
Siège social : 26600 PONT DE L'ISERE 200 Route des 7 Chemins
Durée : 99 ans
Capital : 4 000 € divisé en 250 parts de 16 € chacune représentatives de numéraire et de matériel
Gérant : Monsieur Rémy BUFFIERE à 26600 PONT DE L'ISERE 200 Route des 7 Chemins
Agrément des cessionnaires : sont dispensées d'agrément les cessions consenties entre associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La Gérance

CUMA DE MARIGNAC EN DIOIS

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : Mairie 26150 Marignac en Diois N° d'agrément 26201 N° RCS ROMANS 779 419 571

Avis de dissolution

Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 02/10/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 03/10/2023 et sa mise en liquidation amiable.

Ont été désignés liquidateurs : M BARNARIE FRÉDÉRIC demeurant à ST JULIEN EN QUINT et M RICHARD MATTHIEU demeurant à MARIGNAC EN DIOIS, lesquels disposent des pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie de MARIGNAC EN DIOIS, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Romans.

Les liquidateurs

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

TERRES ET VIGNOBLES

Société en Nom Collectif
Société commerciale au capital de 6 000 €
Siège social : Les Arches, 17111 Route de Nyons 26110 MIRABEL-AUX-BARONNIES 487 991 804 RCS ROMANS

Aux termes du PV AGE du 28/03/2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Alain RAVOUX de ses fonctions de co-gérant à compter du 31/03/2025. M. Rodolphe RAVOUX et Mme Chloé RAVOUX restent seuls co-gérants. Dépôt des pièces au Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS.

Pour avis,
La Gérance

Avis de Constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 28/03/2025 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ELITE STOCK**
Siège : 7 rue Docteur Barlatier - 26100 Romans sur Isère
Capital : 1 000 €
Objet : Import-export de matériel électronique, informatique et de prêt à porter
Durée : 99 ans
Président : M. OUAOUJICA Hafide, demeurant 7 rue Docteur Barlatier - 26100 Romans sur Isère
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires, uniquement avec accord du Président de la société.
Immatriculation : Greffe Tribunal de Commerce de Romans

EARL LA BOUILLONNE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 euros
Siège Social : Quartier La Bouillonne 26400 COBONNE
RCS ROMANS SUR ISERE 400 867 875

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31.12.2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Serge GONTARD de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et de la nomination pour le remplacer de Monsieur Laurent GONTARD domicilié 1425 route de Gigors 26400 COBONNE et de Monsieur Fabien GONTARD domicilié 1460 B route de Gigors 26400 COBONNE comme nouveaux gérants.

Statuts mis à jour en conséquence. Inscription modificative au RCS de ROMANS

Pour avis
La Gérance

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 24/000222 - N° Portalis
DBXS-W-B71-IASW

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025 a homologué le plan de redressement par continuation de :

Nom et raison sociale :
Monsieur Mohamed FATNASSI
131 impasse de la Zone Artisanale 26790 SUZE LA ROUSSE

N° SIREN : 815 029 897
Activité : entrepreneur individuel, exploitant agricole

Commissaire à l'exécution du plan :
Me Philippe SERRANO
350 Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG-24/00644 - N° Portalis
DBXS W-B71-ICAC

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025 a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :
Madame Sandra FERRIARD
10 rue du Chaffal 26120 CHABEUILL

N° SIREN : 513 025 023
Activité : infirmière libérale, entrepreneur individuel

Liquidateur :
SELARL SBCMJ
Me Bruno CAMBON
19 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 24/00231 - N° Portalis
DBXS-W-B71-IATG

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025, a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :
Madame Mylène CIARDELLI
2788 chemin du Lautaret
26110 MIRABEL AUX BARONNIES

N° SIREN : 819 959 222
Activité : entrepreneur individuel, exploitant agricole

Liquidateur :
SELARL SBCMJ
Me CAMBON
19 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 23/03653 - N° Portalis
DBXS-W-B7H-H7NC

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025, a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :
E.A.R.L. VALENCE FRUITS
Quartier Michaud de Laure
26000 VALENCE

N° RCS ROMANS : 401 284 062
Activité : exploitation agricole

Mandataire judiciaire :
SELARL SBCMJ
Me Bruno CAMBON
19 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

avec MAINTIEN DE L'ACTIVITE PENDANT LA PERIODE CULTURALE EN COURS

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 23/03118 - N° Portalis
DBXS-W-B7H-H5TO

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025 a homologué le plan de redressement par continuation de :

Nom et raison sociale :
Madame Brankica PETROVIC-CERKETA
Porte 14
3 place Mireille
26000 VALENCE

N° SIREN : 530 242 650
Activité : Pépiniériste E.I.

Mandataire judiciaire :
SELARL SBCMJ
Me Bruno CAMBON
19 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Le Greffier

safer
Auvergne-Rhône-Alpes

**APPEL À CANDIDATURES
SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AP 26 18 0028 01 FB : superficie totale : 3 ha 93 a 93 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : ANNEYRON (3 ha 93 a 93 ca) - 'LES GRANGES' : YV-80-81. Zonage : A. Occupation : Libre

AA 26 19 0005 01 FB : superficie totale : 1 ha 12 a 23 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : ANNEYRON (1 ha 12 a 23 ca) - 'LES PERCIVAUX' : ZY-35. Zonage : A. Occupation : Libre

AZ 26 17 0162 01 FB : superficie totale : 3 ha 65 a 07 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : ANNEYRON (3 ha 65 a 07 ca) - 'Coinaud et Cages' : YI-6 - 'Berne et Gragnottes' : YV-112 - 'Coinaud et Balaizes' : YY-54 - 'Coinaud et Clavette' : YZ-27. Zonage : A. Occupation : Libre

AP 26 21 0009 01 FB : superficie totale : 1 ha 92 a 26 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcelle : BEAUSEMLANT (1 ha 10 a 60 ca) - 'PLANCONNET' : ZA-13. LAVEYRON (81 a 66 ca) - 'PLANCONNET ET CESSAY' : ZA-73. Zonage : BEAUSEMLANT : A - LAVEYRON : A. Occupation : Libre

AS 26 25 0054 01 VR : superficie totale : 10 ha 68 a 10 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : MONTOISON (10 ha 68 a 10 ca) - 'LES REYNAUDS' : ZK-28-153-154-155. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 26 25 0057 01 MV : superficie totale : 3 ha 84 a 00 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : EPINOUIZE (3 ha 84 a 00 ca) - 'LANDRIN' : AN-29-30. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 26 25 0081 01 MV : superficie totale : 1 ha 02 a 47 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcelle : MENGLON (1 ha 02 a 47 ca) - '0300 CHE DE PERDYER' : ZE-65 - 'PERDYER' : ZE-112. Zonage : RNU. Occupation : Occupée pour partie

AS 26 25 0039 01 PV : superficie totale : 3 ha 50 a 66 ca dont 8 a 10 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcelle : MIRABEL-AUX-BARONNIES (3 ha 50 a 66 ca) - 'MIALLON' : E-165-169-186-187-188-189-575. Zonage : RNU. Occupation : Occupée

AS 26 25 0070 01 - VR : superficie totale : 1 ha 68 a 25 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcelle : LORIOL-SUR-DRÔME (1 ha 68 a 25 ca) - '0400 CHE DES DAUMES' : ZP-38. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 26 25 0092 01 MV/ALP : superficie totale : 3 ha 55 a 08 ca dont 45 a 73 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcelle : SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (3 ha 55 a 08 ca) - 'LOGNARD' : A-141-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1215-1217-1218ZT-7-59-76-130-134-135-139 - 'BOIS QUINZE ANS NORD' : B-523 - 'SAINT VICTOR NORD' : ZT-136. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 02/05/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 26905 VALENCE 09 Mail : direction26@safer-aura.fr

safer
Auvergne-Rhône-Alpes

**APPEL À CANDIDATURES
SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par substitution l'intégralité des PARTS SOCIALES de l'EARL DE SAINT GEORGES (RCS ROMANS 353 588 007), dont le siège social se situe 2070 route de Tain, 26600 LA ROCHE DE GLUN.

AS 26 25 0088 01 - MV : EARL DE SAINT GEORGES - cession de 100% parts sociales

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer.

Elles devront déposer leur candidature par écrit au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 02/05/2025 à l'adresse : Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la Forêt BP 150 26905 VALENCE Cedex 09, Tél : 04 75 41 51 33 Mail : direction26@safer-aura.fr. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

EN BREF**Le budget 2025 de la Drôme « asphyxié »**

Le conseil départemental de la Drôme a dû faire des choix lors du vote de son budget 2025, adopté lundi 14 avril. Recettes volatiles, dépenses sociales en hausse constante et nouvelles dépenses « imposées par l'État sans compensation » : tel est le contexte de l'adoption de ce budget prévisionnel. Résultat : ce sont 12,6 M€ qui manqueront aux finances départementales en 2025. « Avec 617,3 M€ consacrés au fonctionnement sur un budget global de 913,8 M€, le Département continue de faire des solidarités sa priorité », indique le communiqué de presse du Département. Il indique continuer « d'accompagner l'agriculture drômoise avec sa stratégie Agricole par nature, y compris à travers des soutiens exceptionnels ».

Rapport sur la préservation du pastoralisme

Marie Pochon, députée de la 3^e circonscription de la Drôme, et son co-rapporteur Jean-Yves Bony ont présenté leur rapport sur la défense du pastoralisme et son avenir mardi 9 avril. Ce rapport est issu d'une mission d'information initiée il y a un an par Marie Pochon pour mieux comprendre le rôle du pastoralisme dans l'aménagement du territoire, ses défis et ses enjeux. Ce type d'élevage fait face à de nombreux défis, qui pourraient menacer sa pérennité. Face à cela, 45 propositions sont formulées pour préparer l'avenir du pastoralisme. « Les défis sont nombreux pour le pastoralisme : la baisse du cheptel, les conflits d'usage avec les activités forestières et touristiques, les difficultés d'installation en élevage, le changement climatique, qui modifie l'accès à l'eau et la végétation, la concurrence déloyale de la mondialisation, la prédation, la raréfaction et le renchérissement des prix du foncier », a déclaré la députée. Parmi ses propositions : l'amélioration de la collecte de données sur les surfaces et élevages pastoraux, des aides agricoles de la politique agricole commune pour soutenir les petites fermes pastorales, renforcer la coopération entre les acteurs pastoraux et forestiers, protéger le pastoralisme du libre-marché, instaurer des prix rémunérateurs pour les productions pastorales, définies de manière volontaire par les conférences de filières. ■

i

Par arrêté interministériel du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2025, soit 0,193 euro HT le caractère. Les annonces de constitutions, cessations, changement de patronyme et modifications unitaires ainsi que les procédures collectives (ouverture et fermeture) sont forfaitisées. Les annonces de modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Plus d'informations sur <https://www.agriculture-dromoie.fr>, rubrique publications légales